

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 1^{er} mars 2022, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière, Monique Thériault,
Directrice des finances et Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Invités : Yvan Lavoie et Cynthia Lajoie, Raymond Chabot Grant Thornton (visioconférence)
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-042

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait des items nos 4 et 6. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-043

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-044

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE DES ÉTATS FINANCIERS 2021

M. Yvan Lavoie et Mme Cynthia Lajoie de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, sont en réunion par visioconférence afin de présenter au Conseil les états financiers préliminaires 2021 de la Ville de Saint-Quentin, lesquels seront présentés au public et adoptés lors de la réunion ordinaire mensuelle du 8 mars 2022. Après remerciements du Conseil, la rencontre prend fin.

5. APPLICATION DE L'ALINÉA 50(1)g) DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE

RÉSOLUTION 2022-045

En vertu du sous-alinéa 50(1)g) (i) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'une vacance soit déclarée au sein du Conseil municipal de la Ville de Saint-Quentin, en raison de l'absence prolongée de la conseillère Aubut. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. OMU – ACHAT ÉQUIPEMENT : OFFRE DE LA SDR

RÉSOLUTION 2022-046

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'offre de la Société de développement régional représentant une contribution financière de 1 167 \$, en vue de l'achat d'un répéteur pour les mesures d'urgence, soit acceptée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. TABLE DE CONCERTATION DES MAIRES

La Maire commente la Table de concertation des Maires tenue en visioconférence les 9 et 10 février 2022. Il fut question, notamment, de la présentation des échéanciers de la Réforme de la Gouvernance locale et des services de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

8. RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET COMITÉ DE TRANSITION

La Maire relate la dernière rencontre du comité de transition de la Réforme de la Gouvernance locale, durant laquelle il fut questions, notamment, du choix du nom de la nouvelle entité (Ville de Saint-Quentin) et de la division des quartiers (2 avec 3 représentant-e-s chacun et le Maire en général).

9. RESSOURCES HUMAINES MUNICIPALES INC.

RÉSOLUTION 2022-047

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la facture de Ressources humaines municipales Inc. au cout total de 194,35 \$, pour conseils relativement à l'affichage d'un nouveau poste, soit acquittée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. CSRNO – TAUX À LA TONNE : SUIVI

Pour faire suite à la réunion ordinaire mensuelle du 8 février 2022 et à la demande du Conseil municipal, Mme Thériault présente son rapport concernant l'augmentation de 3,50 \$ du cout à la tonne par année sur une période de 5 ans, des déchets domestiques, par la Commission des services régionaux du Nord-Ouest. Le scénario démontre un taux de 72,50 \$/tonne à partir de mai 2023 pour atteindre un taux de 86,50 \$/tonne en 2027. Le taux actuel étant de 69,00 \$/tonne.

11. URBANISME – DÉROGATION

Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre aux propriétaires des lots non conformes à l'arrêté de zonage.

12. POLITIQUE DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

Une ébauche de la politique no 2017-52 sur la gestion des actifs municipaux, révisée par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), a été remise préalablement aux membres du Conseil. Celui-ci recommande de ramener ce point à la réunion ordinaire mensuelle du 8 mars, en vue d'une explication plus large de ladite politique par le Directeur des travaux publics et la Direction générale.

13. COMITÉ DES FINANCES – CAMION INCENDIE

RÉSOLUTION 2022-048

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, qu'un appel d'offres soit lancé en vue de l'achat d'un camion citerne pour la Brigade d'incendie de Saint-Quentin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2022-049

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le fonds de réserve soit sécurisé pour la somme nécessaire à l'achat d'un camion citerne pour le service d'incendie de Saint-Quentin, en considérant les investissements provenant, notamment, du fonds de réserve du service d'incendie, de la vente du camion usagé, de la Loto pompier et de la campagne de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14. AMENDEMENT À L'ARRÊTÉ SUR LES COLPORTEURS

Après discussion afin de déterminer les nouveaux couts d'émission d'un permis de colporteurs, le Conseil recommande de vérifier les frais auprès d'autres municipalités et de reporter temporairement l'amendement à l'arrêté sur les colporteurs.

15. APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN MÉNAGER AU CTAG

Suite à l'appel d'offres lancé jusqu'au 25 février 2022 en vue de l'entretien ménager au Centre touristique de l'ancienne gare, une seule soumission fut reçue. Le Conseil en vient à la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 2022-050

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la soumission de Madame Francine Thériault et Monsieur Pierre Mallais, au cout de 600 \$, en vue de l'entretien ménager au Centre touristique de l'ancienne gare du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2025, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. COMITÉ DU PERSONNEL – POSTE DE PRÉPOSÉ-E AUX TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION 2022-051

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que quatre candidatures soient retenues aux fins d'entrevues en vue de combler un poste permanent de préposé aux travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2022-052

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 10.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe